

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRETOIRE D'ASTRIDA.
N° 851/A.I.

Astrida, le 17 Avril 1951.-



Objet:

Cession voiture.-

Monsieur le Résident,

Suite à la lettre que vient de vous transmettre Monsieur l'agronome Languy, ayant pour objet la cession de son pick-up au chef Gashugi, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'émetts un avis favorable à cette cession ce notable ayant des revenus suffisants.

Pour l'Administrateur Chef de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant,
J. KIRSCH,

Monsieur le Résident du Ruanda

à

KIGALI.